



Mot du maire



Nous vous présentons pour l'année 2025 un budget équilibré, qui totalise des revenus et des dépenses de 4 543 941 \$, en augmentation de 513 356 \$ par rapport à l'exercice de 2024. Vous trouverez la présentation du budget 2025 à la page suivante.

D'emblée, je souhaite remercier le conseil municipal pour sa grande ouverture tout au long du processus budgétaire. L'unanimité dont ont fait preuve les élus quant aux investissements à réaliser témoigne d'une vision claire de l'avenir de notre communauté. Je pense entre autres aux investissements majeurs prévus pour le Service de sécurité incendie ainsi qu'au soutien à de nombreux projets structurants. On accorde ainsi un financement de 15 000\$ reconduit sur quatre ans pour le Sentier de la Rive et pour les Gestionnaires d'en bas (projet de requalification de l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive). Quant à Espace la Rive (aménagement et animation de l'ancienne école Jean XXIII), on accorde 30 000\$ pour l'année 2025. Le conseil municipal reconnaît l'importance de ces initiatives pour le développement économique, culturel et touristique de notre municipalité. Ces projets auront un impact significatif sur notre qualité de vie et contribueront à renforcer l'attrait de notre municipalité.

Nous tenons également à souligner l'engagement exceptionnel des nombreux organismes qui œuvrent au cœur de notre communauté : le comité MADA, la FADOQ, la Bibliothèque Félix-Antoine Savard, les 2 cercles de Fermières, l'OPP de l'École Léonce-Boivin, les Chevaliers de Colomb, Les Fleurons, les Vallons des Éboulements, les Loisirs des Éboulements, le comité touristique Cratère et marées, la maison des jeunes La Baraque et le Camp le Manoir. Votre dévouement est une source d'inspiration pour nous tous. Le conseil municipal est déterminé à vous accompagner dans vos initiatives et à vous soutenir pour mener à bien vos projets.

Investissements et taux de taxes

Le programme triennal d'immobilisations prévoit un peu plus de 1,4 M\$ en investissements au cours de la prochaine année, et un total de plus de 9,3 M\$ sur trois ans. Afin de financer l'ensemble des projets et de maintenir nos infrastructures en bon état, nous avons procédé à une légère augmentation des taux de taxes. Cette décision s'avère nécessaire pour assurer la pérennité des services municipaux et garantir un cadre de vie de qualité pour les générations

futures. Les années à venir nécessiteront des investissements majeurs dans la rénovation de la caserne incendie, l'agrandissement du bâtiment des Loisirs et son aménagement extérieur, la rénovation de l'édifice abritant Espace la Rive — l'ancienne école Jean XXIII, la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées à Saint-Joseph-de-la-Rive et j'en passe. Ces travaux sont essentiels pour répondre aux besoins croissants de notre population et pour adapter nos infrastructures.

Taux de la taxe foncière

Les taux de la taxe foncière sont ajustés comme suit pour l'année 2025, au 100\$ d'évaluation :

- le résidentiel passe de 0,73 \$ à 0,75 \$
- l'agricole passe de 0,55 \$ à 0,56 \$
- Le non résidentiel passe de 0,88 \$ à 0,97 \$

On augmente ainsi les revenus fonciers de 319 271 \$ pour l'année 2025.

Enfin, nous constatons avec satisfaction que notre municipalité connaît une croissance démographique avec une centaine de nouveau résidents pour atteindre 1 570 au 1er janvier 2024. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et à les assurer de tout notre soutien pour leur intégration. Quant au développement résidentiel, le nombre de permis de constructions nouvelles délivrés est de 16, ce qui est comparable aux années précédentes.

Les membres du conseil ainsi que l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et vous offrir nos meilleurs vœux de paix, de santé et de bonheur pour l'année à venir !

Emmanuel Deschênes, Maire des Éboulements



Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Présentation du budget 2025	2-3
Plan triennal d'immobilisations	3
Avis et activités	4

Budget 2025

	Budget 2025	Budget 2024
REVENUS :		
Taxes foncières	3 328 804 \$	3 018 966 \$
Taxes de service	626 590 \$	580 590 \$
Tenant lieu de taxes	15 500 \$	12 390 \$
Autres revenus	336 121 \$	226 425 \$
Transferts	236 926 \$	192 214 \$
Total des revenus :	4 543 941 \$	4 030 585 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2025	Budget 2024
Administration générale	1 168 046 \$	1 048 597 \$
Sécurité publique	572 021 \$	500 378 \$
Transport	1 188 085 \$	1 187 065 \$
Hygiène du milieu	611 046 \$	585 298 \$
Santé et bien-être	4 395 \$	4 395 \$
Aménagement, urbanisme et développement	235 949 \$	224 594 \$
Loisirs, culture et tourisme	154 805 \$	142 088 \$

Financement		
Frais de financement (inc. int. DLT)	208 266 \$	202 881 \$
Remboursement en capital	350 974 \$	300 641 \$
Immobilisations	1 579 700 \$	1 465 325 \$
Total avant affectation	6 073 287 \$	5 661 265 \$
Financement à long terme	(1 529 346)\$	(1 330 679)\$
Affectation du surplus	(100 000)\$	(300 000)\$
TOTAL DES DÉPENSES	4 543 941 \$	4 030 585 \$



Valeur foncière

La valeur du rôle d'évaluation s'élève à 410 467 800 \$ à laquelle s'ajoute la valeur non imposable de 13 951 300 \$, pour un total de 424 419 100 \$.

Investissements

Le budget prévoit des investissements de l'ordre de 1 429 700 \$. Ces investissements se rapportent principalement aux bâtiments, aux travaux de voirie et en équipements pour le Service de sécurité incendie.

Évolution de la tarification – Aqueduc et égout

	2025	2024
Les Éboulements		
Aqueduc (infra : 30 \$, opération : 106 \$)	136 \$	166 \$
Égout (infra : 65 \$, opération : 213 \$)	278 \$	310 \$
Saint-Joseph-de-la-Rive		
Aqueduc (infra : 17 \$, opération : 133 \$)	150 \$	174 \$
Égout (opération seulement : 341 \$)	341 \$	156 \$
La Seigneurie		
Aqueduc (infra : 133 \$, opération : 106 \$)	239 \$	264 \$
Pavage (tarif par terrain non construit)	370 \$	376 \$
Domaine Charlevoix		
Pavage (tarif par terrain non construit)	480 \$	477 \$

Évolution du taux de taxation et de la tarification

	2025	2024	2023	2022
Taxe foncière générale				
Résidentielle	0,75 \$	0,73 \$	0,70 \$	0,70 \$
Agricole	0,56 \$	0,55 \$	0,70 \$	0,70 \$
Non résidentielle	0,97 \$	0,88 \$	0,84 \$	0,84 \$
Revenus taxe foncière	3 280 428 \$	2 961 157 \$	2 754 579 \$	2 324 798 \$

Budget 2025

Gestion des matière résiduelles

Tout comme ce fut le cas en 2024, la tarification visant à pourvoir aux dépenses encourues pour la gestion des matières résiduelles est établie au taux unitaire de base de 244\$, laquelle est imposée et prélevée pour l'année financière 2024, selon la catégorie applicable. La description est indiquée au tableau ci-dessous :

CATÉGORIES	
TYPES :	NOMBRE D'UNITÉ
Résidences unifamiliales et immeubles résidentiels autres que résidences unifamiliales (à logements)	1 unité
Chalets -Maisons de villégiature	1 unité
Résidences touristiques	3 unités
Gîtes	2 unités
Auberges -hôtels -motels -avec salle à manger + de 50 places	3 unités + 0,125/chambre
Auberges -hôtels -motels -avec salle à manger - de 50 places	2 unités + 0,125/chambre
Restaurants -Casse-croûtes -Café	2 unités
Dépanneurs et pharmacies	3 unités
Garages	2 unités
Campings -Centres récréatifs -avec emplacements	1 unité + 0.250/emplacement
Catégorie #1 (boulangeries, chocolateries, production métallique, société des traversiers, entrepôts et autres)	3 unités
Catégorie #2 (musée, papeterie, petites boutiques, entrepreneurs et autres)	2 unités
Fermes avec conteneur	2 unités
Fermes sans conteneur	1 unité

Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Sommaire						
PROJET	COÛT			FINANCEMENT 2025		
	2025	2026	2027	Fonds général	Subvention	Emprunt
Bâtiments	82 000\$	80 000\$	2 060 000 \$	27 000 \$	25 000 \$	30 000 \$
Équipement incendie	211 000 \$	200 000 \$	- \$	- \$	- \$	211 000 \$
Équipement de voirie	37 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	37 000 \$
Travaux de voirie et autres	810 500 \$	- \$	- \$	16 500 \$	100 000 \$	694 000 \$
Aqueduc et assainissement des eaux	50 700 \$	5 500 000 \$	- \$	- \$	50 700 \$	- \$
Sports, loisirs et tourisme	238 500 \$	50 000 \$	- \$	29 658 \$	208 842 \$	
TOTAL	1 429 700 \$	5 830 000 \$	2 060 000 \$	73 158 \$	384 542 \$	972 000 \$

Avis d'entrée en vigueur

PROJET DE RÈGLEMENT N°284-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS est donné par Évelyne Tremblay, conseillère, qu'un règlement sera présenté pour adoption visant à modifier le Règlement sur la gestion contractuelle afin d'y intégrer de nouvelles mesures rendues obligatoires par la sanction récente de diverses lois et d'autres mesures facultatives. Un exemplaire du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 5^{ème} JOUR DE NOVEMBRE 2024.



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve

Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire Emmanuel Deschênes

Conseillères Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Évelyne Tremblay

Conseillers Mathieu Bouchard
Michel Crevier
Mario Desmeules



Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 13 JANVIER
LUNDI 3 FÉVRIER
LUNDI 3 MARS

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec
le journal l'Écho des Éboulements,
veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Groupe de soutien en agression sexuelle aux Éboulements

Cet hiver, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Charlevoix invite les femmes ayant subi une agression sexuelle, à prendre part à un groupe de soutien.

À qui s'adresse le groupe?

Le groupe s'adresse aux femmes et aux adolescentes de 14 ans et plus ayant été victimes d'agression à caractère sexuel et vivant dans la région de Charlevoix. L'agression sexuelle peut avoir été subie à n'importe quel moment dans la vie des personnes (passée ou présente). L'agression à caractère sexuel subie peut prendre différentes formes (inceste, harcèlement sexuel, cyber agression, attouchements sexuels, exhibitionnisme, voyeurisme, appels obscènes, exploitation sexuelle, viol, agression sexuelle dans une relation intime, etc.).

Objectifs du groupe

Briser l'isolement et le silence pour reprendre du pouvoir sur leur vie, créer un lieu d'échange et d'entraide sécuritaire où les participantes pourront exprimer leurs sentiments, leurs émotions, leurs préoccupations et leurs réussites dans le respect et le non-jugement, échanger et travailler sur les conséquences des agressions à caractère sexuel;

Inscriptions et informations

Les rencontres se tiendront aux Éboulements et débutent mardi le 25 février 2025, de 13h à 15h30. Les rencontres sont aux 2 semaines, d'une durée de 8 semaines.

Les femmes pourront se joindre au groupe à n'importe quel moment durant la session. Covoiturage possible. Ça vous intéresse? Votre inscription est gratuite et confidentielle.

Personne contact : Geneviève Boily, intervenante, 418-665-2999 poste 1,
intervention@calacscharlevoix.com



VERNISSAGE DES OEUVRES DE KAPÉLIER
9 février 15h30 | exposition du 15 janv. au 21 juin.

SCRABBLE DUPLICATE
Tous les lundis - 13h00

Recherche de bénévoles et d'un administrateur

Notre dynamique bibliothèque a besoin de votre soutien! Nous sommes activement à la recherche de bénévoles, particulièrement pour le service de garde, soit les dimanches ou les mercredis (visites scolaires). Un poste au conseil d'administration de la bibliothèque est également disponible!

Horaire des Fêtes de la bibliothèque

Fermée du lundi 23 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025, réouverture le mardi 7 janvier dès 9h30.

Horaire régulier

Tous les mardis de 9h30 à 11h et les mercredis et dimanches de 13h à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2990

Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard
Francine Bolduc,
Pour l'équipe de la Bibliothèque

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint et
chef incendie par intérim
Inspecteur en bâtiment
M. Gingras est présent le mardi et le mercredi
de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h
Service d'urgence
Service d'incendie (permis de brûlage)

JEAN-SÉBASTIEN PILOTE

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD

PATRICK BOUCHARD
JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215